

**« MIGRER CE N'EST PAS QUE SE MOUVOIR (...)
C'EST CHERCHER A EXISTER AUX YEUX DE SA COMMUNAUTÉ »**

**“MIGRATING IS NOT JUST ABOUT MOVING (...)
IT'S TRYING TO EXIST IN THE EYES OF ONE'S OWN COMMUNITY”**

Fatoumata Sakhra Mohamed Fadel NDIAYE
Abdou Khadre SANO
Aly TANDIAN
GERM – Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Résumé :

Au cours des dernières années, les migrations sénégalaises ont pris des proportions importantes et ses populations partent pour conquérir de nouveaux territoires, multiplier leurs lieux d'implantation et optimiser leurs opportunités et chances de réussir. La migration occupe une part importante dans la socialisation des populations sénégalaises car des proverbes et chansons sont mobilisés pour la construction de la personne. Ainsi, la migration ne peut pas être analysée comme un phénomène mais comme un fait social. Voyager, c'est exister aux yeux de sa communauté.

Mots -lés : Migration, existence, communauté

Abstract:

In recent years, Senegalese migrations have taken on significant proportions and its populations are leaving to conquer new territories, increase their locations and optimize their opportunities and chances of success. Migration occupies an important part in the socialization of the Senegalese populations because proverbs and songs are used to build the person. Thus, migration cannot be analyzed as a phenomenon but as a social fact. To travel is to exist in the eyes of your community.

Keywords: Migration, existence, community

INTRODUCTION

Le Sénégal est un pays qui a une longue tradition migratoire et ses populations sont connues comme étant de « grands voyageurs ». Elles partent aujourd'hui de plus en plus loin pour conquérir de nouveaux territoires, multiplier leurs lieux d'implantation et optimiser leurs opportunités et chances de réussir. A cet effet, le voyage est associé dans la société sénégalaise à un acte positif car il est censé construire la personne. En outre, à travers la migration la personne peut acquérir des biens matériels et / ou immatériels.

À présent, ce désir de migrer s'est davantage accéléré avec l'impact des chaînes de télévision à grande audience sur les populations, ce qui renforce cette illusion. Ces supports télévisuels cultivent par la magie de l'image une attraction, une image de l'ailleurs qui entretient une culture migratoire. Dans le discours local, les migrants au retour évoquent sur fond de fierté une image idyllique de la migration.

Pour les candidats au départ, le parallélisme avec la beauté des images des technologies véhiculées est vite fait et contraste avec les images d'une région d'origine frappée par toutes les difficultés pour se réaliser (chômage chronique, précarité, oisiveté, manque de formation, etc.). En outre, des migrants au retour véhiculent à travers des photos et des vidéos une image reluisante et facile de la migration. Dès lors, la migration permet aux uns et aux autres d'acquérir dans la conscience collective une image positive et/ou positivée d'eux-mêmes concurrençant les canaux traditionnels comme le lignage ou l'appartenance à des réseaux divers. L'appartenance à cette nouvelle caste des migrants propulse les membres à un nouveau statut social.

À ce titre, émerge une différenciation entre les migrants et les non migrants alimentant l'envie de migrer, le mythe de l'« ailleurs ». Cette construction identitaire alimentée et entretenue aussi par les migrants au retour est à l'origine d'un nouveau « *way of life* » caractérisé par de nouvelles expressions corporelles et langagières et des comportements nouveaux. Une telle situation occasionne des cas d'exclusion et de conflit larvé surtout dans un contexte sénégalais où la recherche de meilleures conditions de vie est invoquée par les populations comme une des causes principales de la migration. Mais, cette quête du meilleur et de l'ailleurs est aussi fortement liée aux difficultés de certains secteurs moteur de l'économie nationale. C'est surtout le cas de la pêche dont les potentialités de génération de revenus se sont décruées au cours des dernières années.

Au niveau des régions où la pêche est un des secteurs principaux de l'économie, un processus de paupérisation a frappé les communautés locales jusque-là épargnées par l'érosion des revenus. Ces populations ont toujours pu assurer grâce aux ressources tirées de la mer à la fois leur subsistance et aussi leurs revenus générés par la vente des produits frais ou transformés assurée par les femmes. En clair, la stagnation des techniques de pêche, la raréfaction de la ressource, l'impact des accords de pêche dans l'absence de rationalisation des prises ont plongé une économie dynamique dans la précarisation hypothéquant les conditions de vie de toute une famille.

La crise de l'agriculture et de la pêche a accéléré les départs vers l'étranger. Ces départs relèvent certes de l'initiative personnelle des candidats encadrés cependant par la famille, soutenus par des réseaux d'amis et d'intermédiaires monnayant leurs services. Les candidats captés dans le secteur du commerce ambulante et des activités souterraines plus connues sous le nom de secteur informel disposent d'épargnes tirées de leur activité mais surtout de leurs capacités à vivre de manière rustique. D'autres sont soutenus par leurs familles principalement par leurs mères qui peuvent vendre les bijoux ou mobiliser les ressources à travers des tontines ou des mutuelles d'épargne et de crédit.

À l'analyse, il est établi que la majorité des jeunes empruntant la filière des pirogues pour rejoindre les Iles Canaries sont ceux qui ont moins de soutien ou de réseaux sociaux à l'étranger et dans leur pays d'origine. Malgré l'ampleur et la publicité faite autour des départs par les pirogues, il existe encore des jeunes qui passent par les voies « légales » grâce à l'aide de parents installés en Europe qui leur envoient soit des documents nécessaires pour le voyage (invitation à participer à des foires, attestation d'accueil, pré-inscription scolaire, promesse d'embauche, etc.) soit de l'argent pour se payer un visa et franchir les frontières par avion pour rejoindre l'Europe.

Au niveau de l'État du Sénégal, des mesures draconiennes sont prises et des candidats aux migrations irrégulières sont jugés et emprisonnés.

Popenguine : 50 candidats à l'émigration clandestine interpellés**Seneweb.com | 29 août, 2023 à 16:08:00**

Cinquante candidats à l'émigration irrégulière ont été arrêtés par la gendarmerie de Popenguine, ce mardi. Le Sénégal connaît une recrudescence de l'émigration irrégulière, depuis maintenant deux mois. Un regain aux conséquences dramatiques puisque plusieurs morts ont été enregistrées.

Antoine Diome avertit les convoyeurs : "Ce sont des trafiquants et la loi s'appliquera sans concession"**Leral.net le Samedi 26 août 2023 à 15:22**

Comme déjà annoncé par lesoleil.sn, les 150 migrants clandestins interpellés par la Marine nationale sur les côtes sénégalaises ont été accueillis tard dans la soirée à la base navale Amirale Faye Gassama de Dakar. Dans ce groupe, il y a trois femmes et quatre mineurs. Ils ont été accueillis par le Ministre de l'Intérieur, Antoine Félix Abdoulaye Diome, qui les a réconfortés.

« Nous tenons toujours à faire part, dans le cadre de la communication, qu'il existe une migration légale. Par exemple, la migration circulaire qui est en train d'être mise en œuvre avec l'Espagne. Pour toutes ces raisons, qu'il s'agisse de causes économiques ou sociologiques, les politiques qui sont menées par l'État du Sénégal sont toujours pour ces jeunes », a notamment assuré M. Diome, qui s'est adressé à la presse après un message poignant destiné exclusivement aux migrants.

Mais, d'un ton plus ferme, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique demeure intransigeant face aux convoyeurs qui sont, selon lui, les responsables. « Ce sont des trafiquants et la loi s'appliquera



sans concession », a-t-il promis, en présence du Contre-amiral Abdou Sène, Chef d'état-major de la Marine nationale, du Secrétaire permanent du Comité interministériel de lutte contre l'émigration clandestine (CILEC), le Commissaire divisionnaire de classe exceptionnelle Mamadou Bocar Ly, ainsi que de plusieurs autres autorités du pays.

Faut-il le rappeler, au Sénégal, les départs irréguliers récents et ceux en cours vers les Iles Canaries datent de plusieurs années. Déjà durant les années 2000, de nombreuses populations, jeunes en majorité, ont pris l'option de voyager par la mer pour se rendre en Europe, plus particulièrement en Espagne, avec comme slogan « Barça ou Barsaax » (Aller à Barcelone ou mourir).¹

Faire fortune en Europe avec des embarcations de fortune est un vœu cher pour de nombreuses populations qui espèrent se réaliser et exister aux yeux de leur communauté. Malheureusement, nombre d'entre elles ont été renvoyées dans leur pays d'origine. Ainsi leur rêve d'exil en Espagne est tombé comme un château de cartes après avoir bravé la mer et ses périls.

Le présent article est subdivisé en trois parties en plus de l'introduction et de la conclusion. La première partie expose la démarche méthodologique avec un rappel des étapes de la collecte de données qualitatives et quantitatives, des obstacles empiriques rencontrés et des négociations méthodologiques faites et enfin la question d'éthique. La deuxième partie porte sur les figures des personnes interrogées. Elles sont constituées de migrants en activité, de candidats à la migration ainsi que leurs parents. La troisième partie analyse les rôles de la famille dans le projet migratoire et la perception portée à la réussite ou à l'échec du voyage.

¹ TANDIAN, 2006, pp. 124-137. Cf. https://www.persee.fr/doc/diasp_1637-5823_2006_num_9_1_1073 (Site consulté le 7 juin 2023 à 20H44)

I. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cet article se veut complète car prenant la question migratoire à la source en interrogeant des candidats aux migrations irrégulières dans leurs régions d'origine au Sénégal (Saint-Louis, Louga, Tambacounda, Kédougou et Kolda) ainsi que des personnes ressources. Nous avons été obligés d'utiliser l'échantillon par réseau (boule de neige) une démarche qui nous a obligé de mobiliser des réseaux sociaux efficaces pour la constitution de notre échantillon.

Au moment de la collecte, le choix d'interroger les personnes séparément est une option pour éviter des biais méthodologiques et surtout permettre à nos interlocuteurs d'éviter de sentir une certaine gêne ou pression de leurs pairs au moment des discussions.

Nous avons interrogé 1.614 personnes ainsi réparties selon les régions : Kolda (235), Kédougou (315), Tambacounda (334), Saint-Louis (270) et Louga (460). La répartition inégale s'explique par l'intensité des flux migratoires mais également l'ancienneté du fait migratoire selon la région étudiée.

Nous avons réalisé trois types d'entretiens au moment de la collecte : des entretiens non directifs, des entretiens semi-directifs et des entretiens directifs selon les acteurs à interroger. Toutefois, ces différents entretiens vont nous permettre de vérifier l'évolution des migrations et l'attention portée par les populations à certains éléments qui nourrissent les causes sous-jacentes/profondes/structurelles des phénomènes migratoires au sein des régions du Sud et du Sud-Est (Kolda, Tambacounda et Kédougou). Ils nous permettent d'approfondir davantage sur certains points afin de mesurer l'influence des pratiques et facteurs historiques, culturels, économiques, sociaux et politiques sur les migrations au Sénégal et surtout dans cette partie du pays.

Nos outils de collecte de données qualitatives sont élaborés en prenant en compte la situation du chômage, le sous-emploi et la pauvreté des candidats potentiels à la migration. Nous nous sommes intéressés aux réseaux informels d'encadrement de la migration en analysant les rôles et activités des passeurs soi-disant professionnels ; au vécu quotidien des émigrés de retour et des potentiels émigrés ; à l'image que ces derniers forgent de l'Europe et comment ils construisent « l'imaginaire migratoire » qui alimente « le désir de partir » ou « le rêve d'Europe ».

Au moment de la collecte, nous avons privilégié une approche individualisée en privilégiant à fois que cela a été possible, un espace de parole suffisamment libre et détachée de la présence de proches.

Toutes les personnes interrogées ont été informées *a priori* des objectifs de l'étude et il leur a été également signifié qu'elles étaient libres de s'exprimer sans être exposées à aucun préjudice. La garantie de leur anonymat était également de mise. Cela a été très important car au cours des derniers mois, de nombreuses publications en rapport avec la migration à travers la presse ont été faites sans qu'au préalable les personnes interrogées n'aient donné leur accord pour que leurs nom et prénom soient cités.

II. PROFILS ET FIGURES DE CANDIDATS À LA MIGRATION ET DE MIGRANTS

Dans les régions du Nord du Sénégal, la majorité des personnes interrogées sont âgées entre 15 et 30 ans (90%) contre 70% au niveau des régions du Sud et du Sud-Est. Les populations âgées entre 31-45 ans dans ces deux régions représentent 10% de l'échantillon. Ces informations nous renseignent sur la jeunesse des migrants et des candidats à la migration.

Dans les régions du Sud et du Sud-Est (Kolda, Kédougou et Tambacounda), les célibataires dominent l'échantillon et représentent un taux de 45% chez les populations âgées de 15-30 ans contre 30% pour les mariés. Chez les personnes interrogées âgées entre 31 et 45 ans, les célibataires composent environ 15% contre moins de 10% pour les mariés. Il faut signaler que parmi les mariés, ceux qui ont un mariage ayant duré entre 5 et 10 ans dominent (40%). Ceux qui sont mariés il y a moins de 5 ans suivent avec un plus de 30% et enfin, nous avons ceux qui sont mariés il y a plus de 10 ans avec un taux d'un peu moins de 25%.

Pour ce qui est du régime matrimonial, les monogames avec un taux d'environ 60% dominent contre 40% pour les polygames. Ce qui est un phénomène à mettre en rapport avec la jeunesse de la population enquêtée et la durée de mariage qui est entre 5 et 10 ans.

Dans les régions du Nord (Louga et Saint-Louis), concernant la situation matrimoniale, nous avons presque les mêmes proportions qu'au niveau des régions du Sud et du Sud-Est. En effet, c'est une population qui est majoritairement composée de célibataires. Ils ont un taux de 50% contre 30% pour les mariés chez les âgés de 15 à 30 ans. Et chez les âgés de 31-45 ans, ils représentent environ 10% contre 5% pour les mariés.

Pour ce qui est de la durée du mariage, contrairement aux régions du Sud et du Sud-Est où nous avons remarqué un effectif conséquent de personnes mariées il y a 5 à 10 ans, dans les régions du Nord, celles ayant un mariage qui a duré moins de 5 ans dominent avec un taux de 40% suivies des plus de 10 ans (30%). Les mariages ayant duré 5 à 10 ans ne représentent qu'environ 5% de l'échantillon.

S'agissant du régime matrimonial, les monogames, avec un taux de 65%, dominent largement contre 35% pour les polygames. Une chose à mettre en corrélation avec toujours la jeunesse de la population et la durée de mariage.

Nos enquêtes nous apprennent que la majeure partie des célibataires, marié-e-s, divorcée-e-s ou veufs, affirment avoir des enfants. Chez les célibataires, 45% contre environ 10% confient avoir d'enfants. Chez les marié-e-s, nous avons environ 30% contre un peu plus de 5%. De même, chez les séparés/divorcés et chez les veufs, la présence d'enfants est notée.

Dans les régions du Nord du Sénégal, à la question « Avez-vous des enfants ? », 40% des célibataires ont répondu positivement contre environ 25%. Dans la catégorie des enquêtés mariés, nous avons environ 10% qui ont répondu positivement contre 5%.

À la question « Êtes-vous instruit ? », la réponse par le « oui » dominant dans les deux zones, quelle que soit l'ethnie considérée. Cependant, il faut surtout noter que le taux des non-instruits reste plus élevé dans la zone du Sud et Sud-Est surtout chez les Peuls où il a atteint plus de 10% alors que dans les régions du Nord, il dépasse très rarement et très légèrement les 0% (chez les Peuls et les Wolofs qui dominent la zone).

Par ailleurs, dans les régions du Sud et du Sud-Est, les enquêtés nés dans la zone rurale dominent ceux étant originaires de la ville. Ainsi, considérant la classe d'âges 15-30 ans, les originaires de la zone rurale représentent les 60% contre environ 20% pour la zone urbaine. Et c'est presque la même réalité qui est trouvée pour la classe d'âges des 31-45 ans.

Cependant, c'est tout à fait le contraire pour les régions du Nord. En effet, dans ces régions, quelle que soit la classe d'âges considérée, les originaires de la zone urbaine arrivent largement en tête par rapport aux enquêtés nés en zone rurale. Dans la catégorie d'âges 15-30 ans, les originaires de la zone urbaine sont à 60% contre 20% environ pour le monde rural.

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les personnes ayant fait l'école française arrivent en tête suivis de ceux qui ont fait l'école coranique, des alphabétisés et enfin de ceux qui ont fréquenté l'école arabe. Dès lors, chez les Peuls qui sont les plus nombreux dans notre échantillon et qui représentent environ 55% d'inscrits, ceux qui ont fréquenté l'école française sont 35% environ contre un peu plus de 10% pour l'école coranique, environ 5% pour l'alphabétisation et à peu près 2% pour l'arabe.

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, parmi les mariés qui ont des enfants, ceux qui sont mariés depuis 5 à 10 ans arrivent en tête avec environ 35% des fréquences. Ils sont suivis par ceux qui sont mariés il y a moins de 5 ans (environ 30%). Arrivent en dernier lieu ceux qui sont mariés il y a plus de 10 ans. Et considérant le régime matrimonial pour ceux qui ont des enfants, les monogames dominant largement avec approximativement une fréquence de 45% contre environ 35% pour les polygames.

Cependant, dans les régions du Nord, ceux qui ont un mariage ayant duré moins de 5 ans dominant (environ 45%) contre à peu près 30% pour les mariages de plus de 10 ans et environ 5% pour les mariages de 5 à 10 ans. Et en ce qui concerne le régime matrimonial, les enfants sont plus importants pour les monogames (environ 50%) que pour les polygames (environ 25%).

Dans les régions du Sud et Sud-Est, nous nous sommes intéressés au nombre d'enfants en fonction de la situation matrimoniale. Ainsi, chez les mariés le nombre de 1 à 3 enfants dominant largement suivi du nombre de 4 à 6 enfants et de celui de plus de 6 enfants. En effet, chez les monogames ceux qui ont 1 à 3 enfants arrivent en tête avec environ un taux de 35% contre environ 10% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et environ 5% pour ceux qui ont plus de 6 enfants. Et chez les polygames, la majeure partie d'entre eux (plus de 20%) ont 1 à 3 enfants, contre environ 7% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et moins de 5% pour ceux qui ont plus de 6 enfants. La majeure partie des divorcé-e-s aussi (presque 60%) ont 1 à 3 enfants contre environ 20% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et un peu moins de 10% pour ceux qui ont plus de 6 enfants. Pour les veufs de même, ceux qui ont 1 à 3 enfants dominant (environ 60%) devant ceux qui ont 4 à 6 enfants (environ 20%) et ceux qui ont plus de 6 enfants (un peu moins de 10%).

Dans les régions du Nord par contre, cette question du nombre d'enfants est aussi analysée en fonction de la situation matrimoniale des enquêtés. Ainsi, chez les monogames, ceux qui ont 1 à 3 enfants (environ 50%) contre ceux qui ont 4 à 6 enfants. Et chez les polygames, ceux qui ont 1 à 3 enfants (environ 25%) dominant devant ceux qui ont 4 à 6 enfants (environ 10%). Dans cette zone, les séparés et les veufs n'ont pas d'enfants.

S'agissant du désir de migrer et l'âge des candidats à la migration, nous remarquons, qu'au niveau de la région de Tambacounda, la quasi-totalité de nos interlocuteurs trouvent qu'il n'existe pas un âge idéal pour voyager. Selon nos interlocuteurs :

« Il n'y a pas d'âge idéal pour migrer. Il y a des jeunes de moins de 18 ans comme des adultes de plus de 45 ans que nous voyons dans les rangs des émigrés. Des pères de familles qui abandonnent leurs femmes et leurs enfants » (Un parent d'un émigré. Tambacounda).

« L'âge n'a rien à voir sur l'envie de migrer, en tout cas pas dans notre village. Tout dépend du candidat lui-même. S'il a le courage, il peut aller (...) la migration n'est qu'une question de choix et non pas d'âge. L'âge ne compte pas ! » (Un émigré. Kolda).

« Ceux qui migrent sont de plus en plus jeunes (...) des jeunes nous disent qu'ils ont pris leur responsabilité en main ! Voilà pourquoi souvent des jeunes quittent l'école pour migrer » (Un enseignant. Louga).

Il faut préciser qu'il est difficile de soutenir qu'il existe un âge idéal pour migrer car il a été constaté qu'au niveau des différentes régions étudiées (Tambacounda, Kédougou, Kolda, Louga et Saint-Louis), l'âge moyen des émigrés de retour et des candidats à l'émigration tourne autour de 23 ans bien que dans les rangs des émigrés actifs « *on y retrouve toute tranche d'âge même des moins de 16 ans* » nous apprend un émigré de retour.

La précocité de l'âge ainsi que celle de la nuptialité semblent justifier le besoin de se réaliser par le voyage surtout dans un contexte où une bonne partie des familles ont plus de 6 enfants.

III. MIGRATION : ENTRE SUCCÈS ET ÉCHEC

Si l'image de l'émigré qui a réussi reste valorisante pour lui et sa famille, c'est tout à fait le contraire pour l'émigré qui a été rapatrié ou retourné contre son gré. Le cas de ce dernier est différemment expliqué par nos interlocuteurs. Si pour certains le rapatriement est synonyme de honte pour d'autres il doit être pris comme une source de motivation aussi bien pour la personne concernée que sa famille.

« Pour les émigrés rapatriés, tout devient difficile. Ils reprennent leur vie à zéro. Ils perdent tout ce qu'ils avaient au départ. Voilà pourquoi des émigrés rapatriés préfèrent ne plus revenir chez eux. Il y a une sérieuse honte qui les habite. L'échec est un lourd fardeau qu'ils portent en eux » (Un enseignant. Tambacounda).

« Les émigrés rapatriés sont mal accueillis dans leurs localités. Même dans leur quartier, ils y sont mal vus. Le rapatriement pour moi est un échec total pour les émigrés ramenés » (Présidente de l'association des parents d'élève de Makacoulintang. Région de Tambacounda).

« Quand on est rapatrié toute la famille coule avec nous. Du coup, on est un investissement à perte. Quand on meurt c'est la catastrophe. Parfois pire encore on devient un clochard, un déchet humain et on est perdu pour soi et pour la communauté quand on dévie en Europe » (Un émigré rapatrié. Louga).

Le poids de l'échec se fait sentir dans la famille de l'émigré rapatrié car son voyage est souvent le fruit de nombreux sacrifices : vente de bijoux, hypothèque de terrain, emprunts financiers, etc. En clair, dans des familles d'émigrés, le voyage est comme un projet qui doit engendrer un retour d'investissement. Ainsi, le rapatriement est alors pensée comme une perte. C'est pourquoi certains candidats malheureux, au retour au pays d'origine, sont rejetés et exclus socialement comme nous l'ont fait savoir des personnes interrogées respectivement à Kolda et à Tambacounda :

« L'émigré rapatrié perd toute estime. Son retour est une honte à la fois pour lui et pour sa famille (...) La personne qui a échoué on voyage perd tous les privilèges et toute estime ; son rapatriement est une honte pour elle et pour toute sa famille » (Un émigré rapatrié. Kolda).

« L'émigré rapatrié est discriminé dans sa propre famille ainsi que dans son entourage. Il est considéré comme quelqu'un sur qui une malédiction est tombée. Au Sénégal on a l'habitude de dire que la réussite d'un enfant réside entre les mains de sa maman. De ce

fait, ils créent une rupture totale avec leur famille. Ils ne donnent aucun signe de vie et personne ne sait où ils se trouvent. Ils se sentent coupables de leur échec » (Un émigré rapatrié. Tambacounda).



Exister aux yeux des candidats à la migration
c'est construire une maison et faire des investissements.
Maison construite par un migrant à Louga -
Boutiques et quincailleries de migrants à Kolda



En clair, il peut arriver, le plus souvent d'ailleurs, que le rapatriement source de discrimination et de honte ne concerne pas uniquement l'émigré mais toute sa famille. Une mère peut payer la plus lourde tribu de l'échec du voyage de son enfant. Elle peut même être lourdement stigmatisée car dans l'imaginaire sénégalais, une mère peut être vue comme la principale responsable de l'échec de son enfant. La bénédiction de la femme par son époux est souvent convoquée pour justifier la réussite ou l'échec d'un enfant.

Si le rapatriement peut être compris et vécu comme un sentiment d'exclusion sociale, les choses peuvent être comprises autrement par certains migrants ainsi que leurs proches pour qui selon un émigré rapatrié :

« Le rapatriement peut-être une source de motivation. Les membres notamment de sa famille le motivent pour qu'il ne se décourage pas tout en l'aidant à se préparer pour un autre départ » (Un émigré rapatrié. Louga).

En partant de l'expérience de notre interlocuteur, on peut considérer le rapatriement non pas comme une honte ni comme un échec mais un simple hasard malheureux. Par conséquent, le rapatriement semble être une source de motivation pour mieux recommencer et préparer un nouveau départ d'où la récurrence de certains candidats à la migration.



Saint-Louis, rapatriement de candidats à la migration irrégulière

De plus, pour un enseignant à Kolda, « le rapatriement d'un candidat à la migration doit être une source de motivation pour le candidat. (...) il est une chance contrairement aux candidats à la migration qui perdent la vie en cours de route. Ils sont nombreux ceux qui meurent au cours le voyage. D'autres également sont emprisonnés et Dieu seul sait ce qu'ils endurent dans les prisons. Donc celui qui a eu la chance d'être rapatrié doit rendre grâce à Dieu car il a échappé à toutes ces choses, la mort et l'emprisonnement ».

Le rapatriement comme une source de motivation explique la récurrence de nombreux candidats à la migration irrégulière contrairement à d'autres qui sont emprisonnés dans un pays de transit ou qui sont « *restés sur les routes de l'aventure* ». Au Maroc, des migrants sénégalais se sont plaints auprès des autorités consulaires à la suite de l'emprisonnement de leurs compatriotes pour une durée de 10 ans à Nador.

« (...) le 5 octobre 2021 à Rabat, Mme Seynabou Dial, l'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, avait notifié à l'Association des Sénégalais de Nador avoir pris au sérieux ce dossier et disait qu'elle allait saisir les autorités compétentes pour assister ces détenus sénégalais. «J'ai reçu la lettre le 27 septembre 2021 par laquelle, vous portez à ma connaissance les conditions difficiles de trois ressortissants sénégalais emprisonnés à Nador. Je voudrais, en retour, vous remercier vivement pour cette marque d'attention fraternelle à l'égard de mes concitoyens. Suite à votre courrier, j'ai saisi le Consulat général du Sénégal à Casablanca pour un suivi de ce dossier ».²

En effet, si le rapatriement des candidats à la migration irrégulière est comparé à la situation de ceux qui sont « *restés sur les routes de l'aventure* » et à celle de ceux qui sont emprisonnés dans le pays de destination ou de transit, on comprendra plus facilement que « *le retour est une chance* » malgré l'émoi et consternation qui se présentent au sein des familles d'origine.

CONCLUSION

Au Sénégal, au cours des dernières années, la migration a suscité de nombreuses interrogations et recherches qui ont influencé des politiques. Néanmoins le phénomène

² Cf. *LE QUOTIDIEN* du 21 octobre 2021 - <https://lequotidien.sn/maroc-appui-a-3-des-leurs-condamnes-a-10-ans-de-prison-lassociation-des-senegalais-de-nador-exige-des-actes/> (Site consulté le 8 septembre 2023 à 17H44).

demeure difficile à cerner à cause des ambiguïtés qui se cachent derrière certains concepts. Si la sécheresse ou le manque d'emploi sont des raisons fréquemment évoquées pour expliquer les migrations sénégalaises, bien d'autres facteurs entrent en jeu et échappent souvent aux analyses mécanistes qui tentent d'expliquer l'envie de partir et les choix des destinations migratoires.

En effet, si les précédents événements "douloureux" dans les enclaves espagnoles, Ceuta et Melilla dans les années 2005, ont permis de mesurer la détermination des candidats à la migration, plus récemment, les voyages par le désert et par voie maritime nous édifient sur l'intensité du désir d'aller chercher fortune à l'étranger. A cet effet, il faut analyser la migration comme une manière de manifester son « existence » aux yeux de sa communauté.

Et d'ailleurs, au Sénégal, c'est ce qui explique le fait que la migration est au centre des discussions des populations. Elle est même devenue un des rares thèmes de discussion qui réunit toutes les franges de la population locale quels que soient l'âge, le sexe, le groupe ethnique, le niveau scolaire, le statut professionnel, etc. Cela a été surtout rendu possible par le fait que, d'une part, au niveau du système des représentations locales, des phototypes sont fréquemment évoqués lorsqu'il est question de parler de la migration ; et d'autre part le voyage pour la majorité des Sénégalais n'est pas simplement synonyme d'acquisition d'un travail stable mais elle symbolise la voie à entreprendre pour faire fortune et acquérir aux yeux de ses pairs un prestige social.

En clair, pour des candidats à la migration, le voyage constitue un abrégé possible vers la réussite économique absolue sans laquelle ils auront perdu leur dignité sociale dans une société sénégalaise devenue, de plus en plus, une société où domine le paraître.

Dans les régions étudiées et au Sénégal de manière générale, l'image du migrant qui a bien réussi est valorisée contrairement à celle du migrant rapatrié les mains vides. Un de nos interlocuteurs nous a soutenu au cours d'une discussion :

« Nous avons toutes les raisons de partir ! Imagine-toi un homme de mon âge qui part en Europe sans diplôme sans formation et au bout de deux ans il revient au Sénégal pour construire de belles maisons, conduire de belles voitures, etc. Il revient au pays trouvant ses amis surdiplômés et surqualifiés mais qui vivent dans la galère. Il y a de quoi se demander si celui qui préfère rester au pays n'est pas en train de perdre son temps malgré les études faites. À la longue, les gens peuvent même se dire avec certitude que les jeunes qui ont choisi de migrer ont raison sur les autres. Voilà une chose qui aiguise l'appétit de vouloir migrer » (Amadou, 17 ans, Candidat à la migration).

La persévérance des candidats à la migration nous montre à quel point ceux-ci n'attendent pas grand-chose de leur État du Sénégal pour se réaliser. Pour ces derniers, la seule possibilité pour un avenir radieux est de migrer. En résumé, « *Migrer ce n'est pas que se mouvoir, c'est chercher à exister aux yeux de sa communauté* ».

BIBLIOGRAPHIE

TANDIAN, Aly (2006). « Barça ou Barsaax : (Aller à Barcelone ou mourir). Le désenchantement des familles et des candidats sénégalais à la migration », in *Diasporas. Histoire et sociétés*, n°9, pp. 124-137. Cf. https://www.persee.fr/doc/diasp_1637-5823_2006_num_9_1_1073 (Site consulté le 7 juin 2023 à 20H44)

LE QUOTIDIEN du 21 octobre 2021 - <https://lequotidien.sn/maroc-appui-a-3-des-leurs-condamnes-a-10-ans-de-prison-lassociation-des-senegalais-de-nador-exige-des-actes/> (Site consulté le 8 septembre 2023 à 17H44).